

ENSEMBLE
ON PEUT
VAINCRE
L'ILLETTRISME

13-14
SEPT
2017

CITÉ INTERNATIONALE
LYON

LA CITÉ DES
PRATIQUES
DES SOLUTIONS
CONTRE L'ILLETTRISME

S'INSPIRER DE CE QUI MARCHE POUR QUE L'ILLETTRISME RECULE

Chaque jour en France, des centaines de milliers d'hommes et de femmes qui ont pourtant été scolarisés dans notre pays ne parviennent pas à faire face, seuls, à des situations très simples de la vie quotidienne parce qu'ils ne maîtrisent pas suffisamment la lecture, l'écriture et le calcul. Pour qu'ils puissent sortir de l'illettrisme il faut mobiliser des moyens très éclatés et impliquer des décideurs et acteurs aux sensibilités et responsabilités très différentes qui acceptent de se réunir pour agir ensemble.

Grâce à cette méthode de travail, économe de moyens, exigeante et pragmatique, l'Agence Nationale de Lutte Contre l'illettrisme et tous ses partenaires engagés dans la même dynamique ont permis à plusieurs centaines de milliers d'adultes de réacquérir les bases indispensables qu'ils n'ont pas suffisamment consolidées à l'école. 3 100 000 adultes étaient confrontés à l'illettrisme en 2006. Ils étaient 2 500 000 en 2012 et les efforts se poursuivent.

Pour que les solutions proposées aux personnes soient plus nombreuses et de meilleure qualité, l'ANLCI met à disposition de ceux qui agissent des repères simples, des outils et des kits pratiques pour qu'ils n'aient pas à réinventer ce qui existe déjà. Parce qu'elles sont mieux connues et mieux diffusées, les solutions qui ont fait leurs preuves deviennent la source de recommandations pour agir plus fortement et plus efficacement.

Cette méthode de travail accélère la mise en place de réponses nouvelles contre l'illettrisme et joue un rôle très important dans la démultiplication des solutions proposées aux personnes.

En 2016 et 2017, avec l'aide du Fonds social européen, l'ANLCI a déployé localement son programme national de diffusion des bonnes pratiques, le Forum permanent des pratiques, avec un objectif majeur : identifier et mutualiser les bonnes pratiques, expliquer les facteurs de réussite et les freins pour mettre à disposition des acteurs et des partenaires des outils simples, concrets et efficaces.

Pour couvrir la palette des bonnes pratiques contre l'illettrisme, le travail a été réparti entre toutes les régions. Plus de 300 acteurs locaux, « initiateurs de solutions » ont pris part à cette démarche. Ils ont été invités dans le cadre d'un atelier régional accompagné par un expert missionné par l'ANLCI à décrire leur méthode, les conditions de réussite, les écueils à éviter. Ensemble ils ont formalisé des kits pratiques et accepté de partager leurs outils. Des rencontres plénières ont ensuite été organisées dans chaque région pour diffuser les kits pratiques. Tout cela dans le but d'aider ceux qui souhaitent s'investir contre l'illettrisme, à le faire vite et mieux.

Le temps fort de clôture de ce programme, la « Cité des Pratiques, des solutions contre l'illettrisme » est organisé pour faire connaître

le plus largement ces bonnes pratiques de prévention et de lutte contre l'illettrisme, promouvoir les solutions et amplifier la mobilisation.

Il s'agit ainsi du plus grand espace de rencontre pour tous ceux qui portent des solutions contre l'illettrisme et pour tous ceux qui souhaitent s'inspirer de ce qui marche.

Échanger, croiser les expériences, rencontrer ceux qui agissent, s'inspirer de ce qui existe, partager son expérience, prendre en main les outils qui ont fait la preuve de leur efficacité pour mieux appréhender les situations d'illettrisme, savoir en parler, faire des propositions adaptées à tous les environnements : à l'école, autour de l'école, dans le monde du travail, pour l'insertion des jeunes, dans le cadre de l'action culturelle, citoyenne, ... tels sont les objectifs de ces deux journées de travail.

La Cité des Pratiques est une occasion unique de donner la parole à ceux qui agissent au quotidien et accompagnent les personnes en difficulté avec la lecture, l'écriture, le calcul, le numérique vers la sortie de l'illettrisme.

Hervé FERNANDEZ
*Directeur de l'Agence Nationale
de Lutte Contre l'Illettrisme*

UN CYCLE DE DIFFUSION DES SOLUTIONS EN 4 ÉTAPES

ÉTAPE 1

IDENTIFIER LES BONNES PRATIQUES LOCALES

Il s'agit de recenser les solutions qui ont fait leurs preuves localement pour résoudre le problème de l'illettrisme.

ÉTAPE 2

RÉDIGER DES KITS PRATIQUES

(2^{ème} semestre 2016)

Les acteurs engagés localement sont invités à participer à un atelier organisé par l'ANLCI. Ils y décrivent leurs solutions, leur méthode de prise en charge de l'illettrisme, listent les conditions de réussite, détaillent les méthodes pédagogiques, les écueils à éviter... À partir de ces éléments, l'expert accompagnateur missionné par l'ANLCI rédige un kit pratique, conçu comme un mode d'emploi pour agir.

ÉTAPE 3

PARTAGER LES BONNES PRATIQUES DANS CHAQUE RÉGION

(décembre 2016 – juin 2017)

Une rencontre régionale est organisée pour donner une plus grande lisibilité à ces travaux, les diffuser, améliorer le service rendu aux personnes, renforcer le réseau des intervenants de la lutte contre l'illettrisme sur le territoire régional.

ÉTAPE 4

DIFFUSER LARGEMENT LES BONNES PRATIQUES ET DES KITS PRATIQUES

(2017)

Une plateforme en ligne est mise en place par l'ANLCI, véritable « banque » des bonnes pratiques, d'outils et des ressources mis à la disposition de tous ceux qui souhaitent agir contre l'illettrisme sans savoir comment s'y prendre. Les 13 et 14 septembre 2017, un temps fort national de clôture, la « Cité des Pratiques », est organisé pour proposer des ateliers, des plénières et des actions qui facilitent la prise en main des kits pratiques.



LE PROGRAMME

ACCUEIL DES PARTICIPANTS À 9H

LA SESSION PLÉNIÈRE D'OUVERTURE ENSEMBLE. NOUS POUVONS VAINCRE L'ILLETTRISME :

COMMENT MIEUX INFORMER. SENSIBILISER ET ENTRETENIR LA MOTIVATION DES PERSONNES ?

MERCREDI 13 SEPTEMBRE

AUDITORIUM LUMIÈRE

DE 10H À 12H30

Aujourd'hui, nous disposons d'une large palette d'outils pour informer sur la réalité des situations d'illettrisme, pour mieux repérer les indices qui peuvent les révéler, pour sensibiliser les décideurs et le grand public. Mais agir efficacement contre l'illettrisme n'est pas qu'une question de prise de conscience.

Toutes celles et ceux qui utilisent ces outils sont pleinement conscients de la nature spécifique des difficultés liées à l'illettrisme, des stratégies de contournement à l'œuvre, des réticences ou des freins qui peuvent gêner l'accès aux solutions visant la prévention de l'illettrisme ou la réacquisition des compétences de base : les progrès tiennent souvent à un déclic personnel qu'il s'agit de favoriser, d'encourager sans pouvoir le programmer ou même le prévoir. La mise en confiance des personnes confrontées à l'illettrisme constitue sans nul doute le pivot d'une action efficace face à l'illettrisme.

Animatrice :

Nathalie RENOUX – Journaliste

Intervenants :

Thierry LEPAON – Président de l'ANLCI
Hervé FERNANDEZ – Directeur de l'ANLCI
Ingrid TINK-LONG-KI – Pôle Emploi Réunion
Aline LE GULUCHE
Magali DUSSOURD – Fédération nationale des orthophonistes
Virginie PERRIER – Fongecif PACA
Thierry AUZER et Emilie GEORGET – La caravane des dix mots
Dominique MACCHI – Toit et Joie
Stéphanie ABOUT – ANFH
Laurence MARTIN – APapp
La Compagnie l'Echappée Belle
Catherine FORNER – La Boîte aux lettres
Philippe SAVOIE – Wimoov
Alix OLDANI – CFA d'Antibes

Nous savons que nous touchons, là, à la condition d'une motivation confortée, d'une impulsion qui peut conduire une personne à faire le premier pas vers une solution de réacquisition, l'aider à maintenir les efforts et l'implication nécessaires jusqu'à sa sortie de l'illettrisme. Si nous n'attachons pas une vigilance particulière à la qualité de cette mise en mouvement, tous les dispositifs de formation, aussi bien conçus soient-ils, ne profiteront jamais à qui ils sont pourtant destinés.

Cette relation de confiance est la clé d'un véritable point de rencontre entre les besoins des personnes confrontées à l'illettrisme et l'offre de solutions présente sur les territoires. Connaissions-nous vraiment les conditions pour l'installer ? Quels espaces, quelles approches, quels types de rencontres peuvent faciliter cette mise en « confort », ces jalons sur le chemin du réapprentissage ?

En écho à la thématique 2017 des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme, cette séance d'ouverture propose de balayer et de questionner ces dimensions essentielles, parfois hâtivement considérées comme périphériques voire accessoires, des parcours réussis vers la sortie de l'illettrisme.



LA CONFÉRENCE DE SERGE TISSERON SUR L'EMPATHIE

MERCREDI 13 SEPTEMBRE

AUDITORIUM LUMIÈRE

DE 14H À 14H30



La campagne 2017 des Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme « Ensemble on peut vaincre l'illettrisme » met l'accent sur la rencontre, la mise en confiance comme éléments essentiels pour qu'une personne fragilisée avec la lecture, l'écriture ou le calcul ose faire le premier pas vers une solution pour sortir de sa situation d'illettrisme. Cette mise en mouvement s'incarne dans des photographies de personnes dont le destin a été modifié à la suite d'une rencontre. Ces binômes d'accompagnant et d'apprenant nous invitent à prendre conscience que, si l'on a les idées claires sur ce qu'est l'illettrisme, si l'on trouve les mots justes pour ne pas gêner les personnes concernées, les mettre en confiance, chacun de nous peut être celui ou celle qui permettra à une personne confrontée à l'illettrisme de sortir de l'isolement et de s'engager dans un parcours de ré-acquisition des compétences de base.

L'empathie au cœur du jeu social

L'empathie est au cœur à la fois de la vie sociale, de la relation d'aide et de la relation de soin. Mais ce concept est souvent compris de manière erronée. Dans sa forme complète, l'empathie comporte



plusieurs niveaux qui apparaissent spontanément dans le développement de l'enfant, mais qui ont besoin d'être encouragés par l'environnement pour s'installer de manière durable dans la personnalité. L'empathie partielle peut être mise au service de la manipulation, tandis que l'empathie complète implique la réciprocité.

Serge TISSERON

Psychiatre, psychanalyste, membre de l'Académie des technologies, docteur en psychologie HDR, université Paris VII Denis Diderot

www.sergetisseron.com

WWW.ILLETTRISME-SOLUTIONS.FR

UN SITE DÉDIÉ POUR S'INSPIRER
DES SOLUTIONS QUI MARCHENT

COMMENT FACILITER L'ACCÈS À LA FORMATION. LA CERTIFICATION CLÉA. AUX DISPOSITIFS D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE MAIS AUSSI AU PERMIS DE CONDUIRE. CONTRIBUER À LA SÉCURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS DES PERSONNES FRAGILISÉES AVEC LES COMPÉTENCES DE BASE. AGIR POUR LES JEUNES EN GRANDE DIFFICULTÉ AVEC LA LECTURE. L'ÉCRITURE. ... ?

DES RÉPONSES CONCRÈTES DANS LES KITS PRATIQUES
ET LES VIDÉOS DISPONIBLES SUR CETTE PLATEFORME DÉDIÉE.

UN SERVICE PROPOSÉ PAR L'AGENCE NATIONALE DE LUTTE CONTRE
L'ILLETTRISME POUR OUTILLER. CROISER LES EXPÉRIENCES
ET PARTAGER LES SOLUTIONS QUI ONT FAIT LEUR PREUVE
CONTRE L'ILLETTRISME.



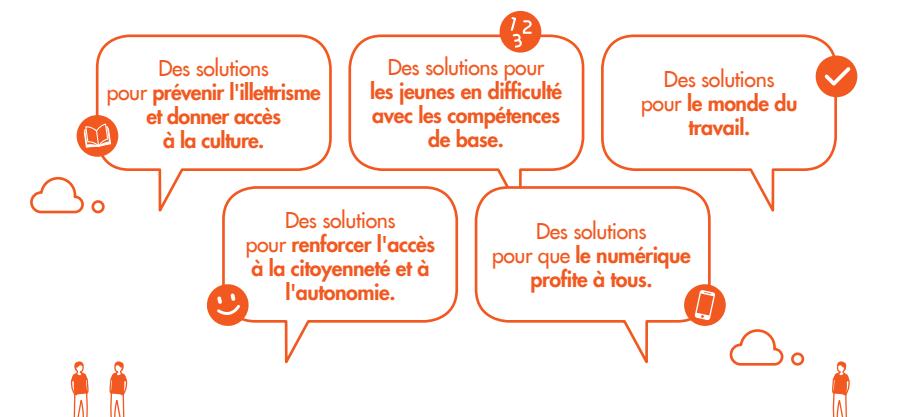
LA PLACE DES SOLUTIONS

MERCREDI 13 SEPTEMBRE

ET JEUDI 14 SEPTEMBRE

FORUM 1 ET 2

UN TEMPS FORT LE MERCREDI 13 SEPTEMBRE DE 14H30 À 16H30



Au cœur de la Cité des Pratiques, la « **place des solutions** », un espace de rencontres, un salon professionnel ouvert et dédié aux échanges, pour se rencontrer, présenter ses solutions, prendre la mesure de la mobilisation à l'œuvre sur le territoire, découvrir les solutions innovantes, les outils et les kits pratiques formalisés par l'ANLCI dans le cadre de son programme d'identification et de diffusion des bonnes pratiques. Cette place des solutions sera organisée autour de **5 pavillons thématiques**.

Un temps fort, sous forme de questions-réponses, sera organisé sur chaque pavillon et permettra de découvrir ce que peuvent apporter les partenaires pour la prévention et la lutte contre l'illettrisme. L'objectif est de nouer des liens, de susciter des rencontres entre partenaires pour que la lutte contre l'illettrisme puisse trouver une place encore plus importante dans chaque structure spécialiste ou non de la question et sur les territoires.

La place des solutions sera également l'occasion de découvrir le **spectacle documentaire sur l'illettrisme « Au pied de la lettre »** par la compagnie de l'Echappée Belle.

RENCONTREZ-VOUS SUR LES CINQ

PAVILLONS THÉMATIQUES

Des solutions pour **prévenir l'illettrisme et donner accès à la culture** :

- Association Coup de Pouce
- Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV)
- Lecture Jeunesse
- Lire et faire lire
- Salon du Livre et de la Presse Jeunesse (SLPJ)
- Savoirs pour réussir Paris (SPR)

Des solutions pour **les jeunes en difficulté avec les compétences de base** :

- Comité de Concertation et de Coordination de l'Apprentissage du Bâtiment et des Travaux Publics (CCCA BTP)
- Gérip
- Service Militaire Adapté (SMA)
- Ministère de la Justice - Direction interrégionale de la Protection judiciaire de la Jeunesse de Dijon, avec la structure Cesam
- Missions locales Auvergne-Rhône-Alpes
- Service Militaire Volontaire (SMV)

Des solutions pour **le monde du travail** :

- Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier (ANFH)
- Association pour la promotion du label APP (APAPP)
- Coorace
- Agence Erasmus+ France / Education & Formation

Des solutions pour **renforcer l'accès à la citoyenneté et l'autonomie** :

- AGIRabcd
- Plateforme partenariale de lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisme de Mayotte
- Association des Maires Ville & Banlieue de France
- WiMoov
- Réseau Français des Villes Éducatrices (RFVE)
- CRIA 41

Des solutions pour **que le numérique profite à tous** :

- Ligue de l'Enseignement de la Loire
- Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL - EDUCNUM), CLEMI, CEMEA, UNAF
- Emmaüs Solidarité
- Missions locales Grand Lyon – Métropole et Rhône

LE DÉBAT

ILLETTRISME. TOUS CONCERNÉS : COMMENT AGIR ENSEMBLE ?

MERCREDI 13 SEPTEMBRE

AUDITORIUM LUMIÈRE

DE 16H30 À 18H

Aujourd'hui en France, ce sont 2 500 000 personnes, soit 7 % de la population âgée de 18 à 65 ans scolarisée en France qui ne maîtrisent pas les compétences de base nécessaires en lecture, écriture et calcul pour être autonomes dans des situations simples de leur vie quotidienne.

Ces hommes et ces femmes ont en commun de cacher leurs difficultés, de ne pas oser dire qu'elles ne savent pas lire ou écrire alors qu'elles ont été scolarisées. Pourtant tout le monde pense qu'elles savent le faire. Toutes parlent le français et le comprennent car la langue française est celle de l'école de la République mais lire, écrire, compter ne sont pas devenus pour elles des automatismes parce qu'elles n'ont pas acquis assez solidement au cours de leur scolarité ces bases indispensables pour être à l'aise au travail, en famille et dans la société.

Parce que les personnes confrontées à l'illettrisme ont des âges différents, des situations professionnelles très différentes, parce qu'elles vivent en majorité dans les zones rurales ou faiblement peuplées, parce que l'on peut agir très tôt pour que l'illettrisme ne prenne pas racine, parce qu'il faut entretenir continuellement son patrimoine de compétences de base face aux évolutions de la société, la prévention et la lutte contre l'illettrisme font appel à des ressources et des acteurs très variés. Ils appartiennent aux champs de l'éducation, de la culture, de l'action sociale, de la formation professionnelle, de l'entreprise, du retour à l'emploi. Ce sont également les actions des partenaires sociaux, des ministères, des collectivités territoriales mais aussi de la société civile, des fondations, ...

Sous l'impulsion de l'ANLCI, des avancées tangibles ont été enregistrées puisque l'illettrisme commence à reculer : le nombre de personnes confrontées à ce problème a diminué de 20 % entre 2004 et 2012. Mais beaucoup reste

à faire. Le maintien et l'installation de solutions nouvelles nécessitent une action collective, mobilisant de nombreux partenaires. Comment créer les conditions pour que chacun prenne pleinement la part qui lui revient dans la résolution de ce problème ? Comment se réunir pour agir ensemble dans le respect des compétences de chacun ? Comment bâtir un cadre suffisamment stable pour que l'action se développe partout en France et que l'illettrisme poursuive son recul ?

Animatrice :

Nathalie RENOUX – Journaliste

Intervenants :

Général Philippe PONTIÈS – Directeur du Service national et de la Jeunesse, Ministère de la Défense

Laure KERMEN-LECUIR – Déléguée Générale de la Fondation / Mécénat Groupe Aéroports de Paris

Maître Alexandre DUVAL-STALLA – Avocat et Président fondateur de Lire pour en sortir

Eric D'HOTELANS – Président de la Fondation M6

Thierry CADART – Secrétaire national CFDT

Hélène GRIMBELLE – Secrétaire générale adjointe – Ligue de l'Enseignement

Jean-Charles PITEAU – Directeur de la CAF de Haute-Garonne

GRANDS FORMATS

LA DÉMARCHE DES ACTIONS ÉDUCATIVES FAMILIALES :

COMMENT RÉCONCILIER LES PARENTS AVEC LES COMPÉTENCES DE BASE POUR LEUR PERMETTRE D'ACCOMPAGNER PLUS EFFICACEMENT LEURS ENFANTS SCOLARISÉS ?

JEUDI 14 SEPTEMBRE

SALLE RHÔNE 1

DE 9H À 12H30

Aujourd'hui en France, 2 500 000 adultes de 18 à 65 ans sont confrontés à l'illettrisme, parmi eux des parents qui ont beaucoup de mal à suivre la scolarité de leurs enfants et à les accompagner dans leurs parcours d'apprentissages. Ces personnes rencontrent aussi des difficultés dans leurs contacts avec les acteurs éducatifs et les institutions. L'expérience montre également que ces adultes dépendent souvent de leurs enfants en matière de communication écrite ce qui perturbe les rôles familiaux et peut constituer une entrave à l'exercice de leur autorité parentale.

Forte de ce constat, la démarche des Actions Éducatives Familiales vise conjointement à favoriser les apprentissages des enfants et à amener les parents à dépasser leurs difficultés face à la maîtrise des compétences de base.

Ce grand format offre l'occasion de dresser un bilan de la mise en place des Actions Éducatives Familiales. Les expériences présentées apportent des réponses concrètes à tous ceux qui souhaitent inscrire leur action dans cette démarche.

Animateur :

Éric NÉDÉLEC – Coordonnateur national de l'ANLCI

Intervenants :

Eunice MANGADO-LUNETTA – AFEV
Carine COLSON – CCAS de Manosque
Marc RAMONNET – École Prainet 2, Décines

Muriel GHERARDI – Ville de Décines
Caroll WEIDICH – Association mots & merveilles

France DETHAN – OGA, Avignon
Bernadette BOUCHANE – Centre social de Floirac

Sylvie VASSALLO – Salon du livre et de la presse de jeunesse

Jean-Christophe RALÉMA – Correspondant ANLCI région Centre - Val de Loire
Philippe BOUTOT – Association Coup de Pouce

GRANDS FORMATS

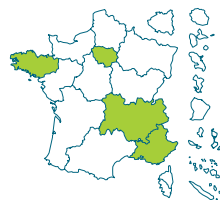
COMMENT PROPOSER DES SOLUTIONS SUR MESURE POUR LES SALARIÉS NE MAÎTRISANT PAS LES COMPÉTENCES DE BASE ?

Avec l'appui des kits pratiques produits en Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Ile-de-France et Provence-Alpes-Côte-D'Azur

JEUDI 14 SEPTEMBRE

AMPHITHÉÂTRE PASTEUR

DE 9H À 12H30



Dans un contexte économique en constante évolution, il devient plus que jamais essentiel de permettre à chaque salarié de maîtriser les compétences de base pour sécuriser son parcours professionnel et lui permettre de s'adapter plus facilement aux changements.

Il s'agit pour cela d'apporter aux salariés en situation d'illettrisme une réponse sur-mesure, grâce à la mise en œuvre d'actions partenariales impliquant une chaîne d'acteurs, allant du monde de l'entreprise à celui de la formation, sans oublier les acteurs institutionnels et les structures chargées de l'accompagnement et de l'orientation professionnelle.

Les différentes solutions mises en œuvre dans les territoires et qui sont présentées dans cet atelier montrent le rôle et l'engagement de chacune de ces parties prenantes, et leur coordination à l'échelle d'un territoire, pour garantir une meilleure prise en charge des salariés en difficulté avec les compétences de base.

La dimension du « sur-mesure », qui ne se restreint pas uniquement à l'action de formation, sera le

fil conducteur de ce temps d'échanges.

Seront mis en questionnement pour chaque séquence les leviers et points de vigilance à prendre en compte pour la réussite de l'action.

Animateur :

Marc FONTANIÉ – ANTIPODES INGENIERIE – expert Forum ANLCI en Auvergne-Rhône-Alpes

Intervenants :

Vincent CAPUTO – FPSP
Flavia LUCIDI – INFREP
Marie-Solange GUIARD – experte Forum ANLCI en PACA
Marc DUMON – ANFH PACA
Gabrielle FICHER – CBE Sud 94
Anne-Marie FISCHER – MDEF Pays Voironnais et Sud Grésivaudan
Laurence BUFFET – CRI PACA
Nadine MARTIN – MDE du Sud-Ouest de l'Oise
Virginie ARANDA – AMISEP

GRANDS FORMATS

APPRENDRE AUTREMENT PAR LE TRAVAIL : COMMENT RENFORCER LES COMPÉTENCES DE BASE DES APPRENTIS ?

JEUDI 14 SEPTEMBRE

SALLE RHÔNE 2

DE 9H À 12H30

Ce grand format proposera un tour d'horizon des pratiques mises en place pour renforcer les compétences de base des apprentis : **parce que beaucoup se fait déjà !**

Dispositifs de remédiation, démarches visant la réassurance des jeunes, réorganisation pédagogique, projets culturels, « séquences pluris » : des acteurs seront présents pour présenter leurs solutions.

Et parce que **d'autres pistes peuvent être explorées**, une nouvelle version des outils destinés aux CFA proposés par l'ANLCI seront présentés et mis en discussion : comment utiliser au mieux les ressources de l'alternance entre situations d'enseignement et situations de travail pour développer les compétences de base ? Comment installer de nouveaux rapports aux apprentissages fondamentaux en s'appuyant sur les situations professionnelles que découvrent les apprentis ?

Animateur :

Patrice BRIDE – Coopérative Dire le travail

Intervenants :

Franck DESLOGES – CCCA BTP
Alix OLDANI – CFA BTP Antibes
Sandra DOS SANTOS – ERREFOM
Xavier BACCHETTA – CFA BTP Isère
Ahcène OUMEDDAH – Gobelins, l'école de l'image



GRANDS FORMATS

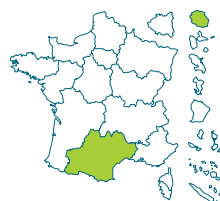
COMMENT RÉUSSIR L'INCLUSION NUMÉRIQUE DES PERSONNES EN SITUATION D'ILLETTRISME ?

Avec l'appui des kits pratiques produits en Occitanie et à La Réunion

JEUDI 14 SEPTEMBRE

SALLE RHÔNE 1

DE 14H À 17H30



86 % des personnes non-diplômées en France ne recherchent pas d'offres d'emploi sur internet ; l'illettrisme numérique concernerait 15 % de la population. Ces constats interpellent les décideurs et acteurs mobilisés pour que la société numérique en progression croissante soit inclusive, notamment pour les personnes en difficulté avec les compétences de base.

Un an après avoir proposé une charte « Pour que le numérique profite à tous, mobilisons-nous contre l'illettrisme », signée par 70 organisations nationales, l'ANLCI mettra l'accent sur les initiatives et solutions portées par plusieurs acteurs partenaires.

Ce Grand Format mettra en commun les éléments clés et kits pratiques réalisés en 2016 en Occitanie et à La Réunion et enrichira la réflexion par les retours d'expériences d'autres partenaires. Les regards croisés rappelleront les trois principes de la Charte :

- maîtriser la lecture, l'écriture et les compétences de base, une première marche indispensable,
- simplifier les contenus et proposer un accompagnement humain adapté,
- faire du numérique un levier puissant pour prévenir et lutter contre l'illettrisme.

Les initiatives présentées ont pour objectif l'accompagnement des personnes en situation d'illettrisme vers :

- l'accès autonome au numérique : culture, société et services publics dématérialisés,
- l'acquisition d'une compétence numérique de base,
- une maîtrise plus accessible et personnalisée des compétences de base,
- la qualification professionnelle dans un environnement de travail en transition numérique.

Animateur :

Elie MAROUN – ANLCI

Intervenants :

Bernadette BONNEFOND et
Chloé BOUZIGUE – *Boutique des Sciences*
Antonin COIS – *Ligue de l'enseignement*
Céline REYNIER – *Solidarnet, Alès*
Frédérique DARNATIGUES – *AMS Grand Sud*
Jocelyne GUICHARD – *AREP, La Réunion*
Yves VERNON – *Média Formation, Rouen*
Sandrine BONNET et Laurence LEJEUNE – *Université Lille 1*
Brigitte LOSILLA – *experte Forum ANLCI à La Réunion*
Yves ARDOUREL – *Association FREDD*
Paul SOUPE – *Correspondant ANLCI à La Réunion*
François LABOULAIS – *CEMEA*

GRANDS FORMATS

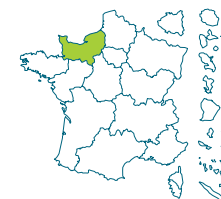
COMMENT PRENDRE EN CHARGE LES PERSONNES CONFRONTÉES À L'ILLETTRISME QUI SOUHAITENT OBTENIR LE CERTIFICAT CLÉA ?

Avec l'appui du kit pratique produit en Normandie

JEUDI 14 SEPTEMBRE

AMPHITHÉÂTRE PASTEUR

DE 14H À 17H30



Le **certificat CléA** mis en place par les partenaires sociaux est le **premier certificat interprofessionnel attestant de la maîtrise des compétences de base**. Reconnu par tous, CléA représente une véritable opportunité pour les personnes en situation d'illettrisme, et une garantie de leur employabilité contribuant à la sécurisation de leurs parcours professionnels.

Afin de permettre aux personnes en situation d'illettrisme d'accéder aux parcours visant l'obtention du certificat CléA, l'outillage des acteurs de la formation professionnelle – conseillers chargés de l'orientation professionnelle, prescripteurs de formation, organismes de formation, etc. – demeure un enjeu essentiel.

Les travaux présentés dans le cadre de ce grand format apportent des réponses concrètes sur les pratiques adaptées aux personnes en situation d'illettrisme sur les champs de l'accompagnement à la mise en œuvre d'un parcours ou d'un projet professionnel, mais aussi de l'évaluation et de la formation visant l'obtention du certificat CléA.

Animatrice :

Véronique DESSEN TORRES – *Cabinet GESTE – Experte Forum ANLCI en Normandie*

Intervenants :

Catherine FORNER – *La Boîte aux Lettres Alençon*
Stéphanie JOUBERT – *IRFA Alençon*
Sylvie LEROUX – *Pôle Emploi Normandie*
Chantal JUHASZ – *Coparef Normandie*
Delphine KERUZEC – *INFREP*
Séverine FERENC – *CLPS*
Pierre CHALAMET – *OC Propreté*
Benoit JOANDEL – *Société JOANDEL Services*



ATELIERS

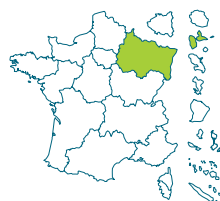
COMMENT RENFORCER LES COMPÉTENCES DE BASE DES JEUNES EN SERVICE MILITAIRE ADAPTÉ ET EN SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE ?

Avec l'appui des kits pratiques produits en Grand Est et Guadeloupe

JEUDI 14 SEPTEMBRE

SALLE RHÔNE 3 A

DE 9H À 10H30



Depuis leur lancement en 1961 aux Antilles et en Guyane, **les Régiments du Service Militaire Adapté (RSMA)**, rattachés au Ministère de l'Outre-mer, sont déployés dans les sept principales communautés d'Outre-mer. Ils ont accueilli en 2016 près de 6 000 jeunes. A l'issue de leur engagement plus des trois quarts des volontaires sont insérés dans l'emploi durable. Ce résultat est d'autant plus remarquable que les régiments veillent à recruter **entre 30 % et 40 % de volontaires en situation d'illettrisme**. L'efficacité de ce dispositif a conduit à le décliner (depuis 2015) en métropole avec le Service Militaire Volontaire (SMV) qui vient d'être rattaché à la direction du service national et de la jeunesse. Les intervenants, outre la présentation générale des dispositifs insisteront sur les façons d'intégrer la remise à niveau des volontaires en matière de connaissances de base au sein des formations professionnelles, sur la collaboration des équipes pluridisciplinaires et sur l'impact positif que peut avoir l'environnement militaire sur l'acquisition des compétences de base. Compte tenu des environnements différents tant géographiques qu'administratifs, l'atelier sera scindé en deux parties

égales. La première offrira la possibilité de découvrir les pratiques mises en œuvre au RSMA de Guadeloupe la seconde celles du SMV de Montigny-lès Metz.

Animatrice (pour la partie SMV) :
Catherine TABARAUD – ANLCI Nouvelle Aquitaine

Intervenants (pour la partie SMV) :
Véronique GENET – AMILOR (associations régionales des missions locales de Lorraine)
Christian DUGAST et Éric CAMUS – Centre du Service Militaire Volontaire de Montigny-lès-Metz

Animateur (pour la partie RSMA) :
Philippe BOCCON-LIAUDET – RSMA

Intervenants (pour la partie RSMA) :
Jean-Louis RIPOCHE – expert Forum ANLCI en Guadeloupe
Steve GRAND – RSMA Guadeloupe / Éducation nationale

ATELIERS

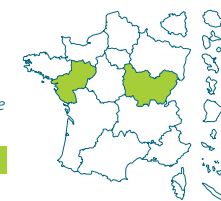
COMMENT AMÉLIORER LE RETOUR À L'EMPLOI DES SALARIÉS EN PARCOURS D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE NE MAÎTRISANT PAS LES COMPÉTENCES DE BASE ?

Avec l'appui des kits pratiques produits en Bourgogne-Franche-Comté et Pays de la Loire

JEUDI 14 SEPTEMBRE

SALLE RHÔNE 3 A

DE 14H À 15H30



Les personnes en parcours d'insertion par l'activité économique peuvent parfois être confrontées à des difficultés avec les compétences de base. Les structures de l'IAE doivent souvent mettre en place des solutions afin que, pendant leur parcours, ces salariés puissent réacquérir les compétences de base et réussir un retour à l'emploi durable.

Les solutions identifiées en Bourgogne Franche Comté et en Pays de la Loire, en partenariat avec le réseau Coorace, apportent des réponses concrètes sur la manière d'établir des liens entre activités professionnelles, activités d'accompagnement proposées et référentiel de certification CléA afin que chaque compétence mobilisée et développée au cours du parcours puisse être validée dans CléA.

Animatrice :
Nadine CORBELON –
Correspondante ANLCI région
Bourgogne-Franche-Comté

Intervenants :
Sandrine CHACUN – Coorace
Blaise LA SELVE – expert Forum ANLCI
en Bourgogne-Franche-Comté
Xavier BLAY – CAFOC de Nantes
Sylvie SIMON – ACI Solipass Ancre Verte
Châteaufort sur Sarthe
Hasnia MORTET – ACI Beaumotte
Paola MELOSU – ACI Beaumotte



ATELIERS

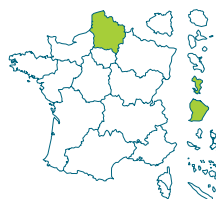
COMMENT FACILITER L'ENGAGEMENT CITOYEN DES PERSONNES CONFRONTÉES À L'ILLETTRISME ?

Avec l'appui des kits pratiques produits en Guyane, Hauts-de-France et Mayotte

JEUDI 14 SEPTEMBRE

SALLE RHÔNE 2

DE 14H À 15H30



Dans une période où il est d'usage d'en appeler à la mobilisation des citoyens, de souhaiter sinon un engagement de chacun au moins une participation active de tous, nous avons sur ce champ aussi, choisi de montrer que des solutions existent.

Cet atelier permettra, en prenant appui sur les kits pratiques réalisés en Guyane mais aussi dans les Hauts-de-France, de montrer que l'exercice de la citoyenneté voire l'engagement citoyen, passe d'abord par une interrogation des acteurs sur les outils qu'il est nécessaire de mobiliser pour que chacun puisse réellement participer. Nous montrerons aussi que toutes les personnes mettent en œuvre dans leur vie sociale, dans leur vie citoyenne d'autres compétences que les compétences de base et que les connexions entre ces deux « familles » de compétences sont nécessaires. Les solutions proposées sont pragmatiques, il s'agit ainsi de dire simplement que pour exercer sa citoyenneté, donner son avis, il faut en passer parfois par la lecture, l'écriture, les compétences de base. Les situations d'apprentissage qui sont proposées à des adultes en formation de base dans ce cadre peuvent être complètement contextualisées en lien avec l'environnement des personnes en formation. Nous montrerons enfin que l'engagement citoyen de jeunes en service civique n'est pas dépendant de leur degré de maîtrise des compétences de base et que les missions qui

peuvent leur être confiées en leur permettant d'exercer ces compétences sociales et citoyennes sont des occasions idéales de faire le lien avec les compétences de base.

Animateur :

Éric NÉDÉLEC – *Coordonnateur national de l'ANLCI*

Intervenants :

Fatima ASSANI – *Plateforme partenariale de lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisme de Mayotte*
Elise RENAUDIN – *AFEV*
Anne VICHER – *Ecrimed*
Florence FOURY – *Correspondante ANLCI région Guyane*
Violaine PAULINE-LEMPEREUR – *Correspondante ANLCI Mayotte*
Aurélien MICHAUT – *AFAS-GM*
Unis-Cité Auvergne-Rhône-Alpes



ATELIERS

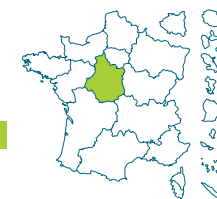
COMMENT CONSOLIDER LES COMPÉTENCES DE BASE POUR FACILITER L'ACCÈS AU PERMIS DE CONDUIRE ?

Avec l'appui du kit pratique produit en Centre-Val de Loire

JEUDI 14 SEPTEMBRE

SALLE RHÔNE 3 A

DE 16H À 17H30



Rechercher et trouver un emploi, suivre une formation qualifiante, toutes les actions qui nécessitent des déplacements sont souvent difficiles à réaliser en milieu rural. Les personnes en situation d'illettrisme sont parfois dans l'obligation de passer leur permis de conduire pour accéder à l'emploi. Pour beaucoup d'entre elles, l'épreuve du code de la route est un réel frein à l'obtention de ce précieux sésame. Les compétences à développer pour l'acquérir sont d'ordres multiples : linguistiques, mathématiques, maîtrise de l'orientation dans le temps et l'espace, raisonnement logique...

Une deuxième difficulté est spécifique au milieu urbain, le nombre de personnes en difficulté avec les compétences clés dépasse les capacités d'accueil des auto-écoles solidaires et des organismes de formation. Les acteurs des grandes villes doivent alors s'organiser pour accueillir, analyser les besoins et orienter chaque personne de la manière la plus adaptée et personnalisée possible.

Une troisième difficulté est à l'inverse, la dispersion des solutions proposées aux personnes vivant en zone rurale. Cette dispersion, associée à leur faible mobilité, rend difficile la composition de groupes et la possibilité pour un organisme de formation de détacher un formateur pour des cantons éloignés

des villes où seules une à quatre personnes en situation d'illettrisme sont en demande d'une formation.

Grâce aux travaux menés par les membres de l'atelier régional Centre-Val-de-Loire, des outils sont proposés pour répondre à ces trois défis que sont l'identification des compétences clés du code de la route, et plus généralement de la mobilité, la mise en place d'un dispositif d'analyse et de réponse aux besoins en milieu urbain, et le développement d'une ingénierie de formation en milieu rural reposant sur les réseaux de bénévoles.

Animateur :

Guillaume DEMONT – *expert Forum ANLCI en Centre-Val de Loire*

Intervenants :

Isabelle DAUMAS – *CRIA 41*
Philippe SAVOIE – *WIMOVO*



ATELIERS

COMMENT REPÉRER ET ACCOMPAGNER VERS LA FORMATION LES AGENTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES EN DIFFICULTÉ AVEC LES COMPÉTENCES DE BASE ?

Avec l'appui des kits pratiques produits en Nouvelle Aquitaine et Martinique.

JEUDI 14 SEPTEMBRE | SALLE RHÔNE 2 | DE 16H À 17H30



Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), partenaire historique de l'ANLCI accompagne les collectivités territoriales et leurs agents, dans leurs missions de service public. Dans cet objectif, Il construit et délivre les formations nécessaires, y compris celles permettant l'accès aux compétences de base. En effet, un certain nombre de personnels des collectivités locales ne possèdent pas une maîtrise suffisante du calcul, de la lecture et de l'écriture pour faire face aux changements qui interviennent dans leurs missions, pour entrer dans les formations qui pourraient leur donner accès à des qualifications supérieures.

L'offre de formation de base existe au CNFPT et il est connu que les personnels les plus en difficulté avec les compétences de base ont besoin d'un accompagnement pour s'inscrire dans ce type de parcours et surtout pour y rester. En s'appuyant sur les pratiques mises en œuvre en Martinique et en Nouvelle Aquitaine, cet atelier permettra d'aborder tous les éléments constitutifs du parcours d'un agent en difficulté avec les compétences de base. Qu'il s'agisse de repérer efficacement les agents susceptibles de pouvoir bénéficier de formations de base, de les aider à franchir le pas de l'inscription dans

ces formations à travers un positionnement accompagné et de les entourer pour qu'ils ne renoncent pas et qu'ils fassent le lien entre les situations d'apprentissage et leur activité professionnelle. L'atelier insistera particulièrement sur les pratiques mises en œuvres tout au long du parcours avec les encadrants de ces personnels en difficulté, mais aussi avec les formateurs qui interviennent.

Animatrice :
Sonia SPERONI – ANLCI Nouvelle Aquitaine

Intervenants :
Patrice BRIDE – expert forum ANLCI en Nouvelle Aquitaine
Joël BURLET – expert Forum ANLCI en Martinique
Dominique MONGIS – Ville de Rivière Salée, Martinique
Responsables CNFPT Nouvelle Aquitaine

LES CARTES BLANCHES

JEUDI 14 SEPTEMBRE | PLACE DES SOLUTIONS | DE 9H À 16H45

CARTE BLANCHE

ACTEURS EUROPÉENS

(en partenariat avec l'agence Erasmus + France Education / Formation)

JEU 14 SEPT DE 9H À 9H45

Animatrice : Estelle DUPRAT

Contenu : valoriser l'effet levier d'Erasmus+ au service des acteurs de terrain, se former, coopérer en Europe : quels financements possibles ? pour quels projets ? avec des exemples concrets.



CARTE BLANCHE

ACTEURS DE L'ACCES AUX DROITS

(en partenariat avec l'Odenore)

JEU 14 SEPT DE 11H À 11H45

Animateur : Philippe WARIN

Contenu : Comment les acteurs de la sphère publique mettent des actions en œuvre afin de rendre accessibles les services et les droits aux personnes en difficulté avec les compétences de base ?

Avec : ODENORE, AFNOR, Culture et santé



CARTE BLANCHE

SPECIALISTES DES TROUBLES DES APPRENTISSAGES

(en partenariat avec la FNO)

JEU 14 SEPT DE 14H À 14H45

Animatrice : Magali DUSSEUR-DEPARIS

Contenu : Bien parler pour bien lire, une démarche qui permet d'acquérir les clés des apprentissages. Les parents et l'entourage proche s'impliquent dans cette découverte. Les accompagner pourra les mener à entreprendre une démarche personnelle.



CARTE BLANCHE

LA FRANCHISE À BUT SOCIAL. QU'EST-CE QUE C'EST ?

JEU 14 SEPT DE 16H À 16H45

Avec : l'équipe ANLCI Guyane et l'AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville)

CARTE BLANCHE

ACTEURS DU SPORT

(en partenariat avec le Fondation du football)

JEU 14 SEPT DE 9H45 À 10H30

Animateur : Guillaume NASLIN – Délégué Général du Fondation du Football

Contenu : des clubs de football vont plus loin que leur simple rôle d'éducation sportive et mettent en place de véritables actions éducatives et culturelles qui concourent à la prévention de l'illettrisme des jeunes. Avec les témoignages de clubs de football ayant mis en œuvre des actions exemplaires.



CARTE BLANCHE

ÉCRIVAINS PUBLICS

(en partenariat avec l'Académie nationale des écrivains publics)

JEU 14 SEPT DE 11H45 À 12H30

Animatrice : Sylvie MONTEILLET

Contenu : Connaître le métier d'écrivain public et son rôle dans la lutte contre l'illettrisme. Face à une dématérialisation de plus en plus importante et la disparition de toute aide humaine, de nombreux usagers restent sans solution pour leurs démarches administratives, et quelquefois personnelles. Comment l'écrivain public leur vient-il en aide ?



CARTE BLANCHE

ACTEURS DE LA PROMOTION DE LA LECTURE

(en partenariat avec Lecture Jeunesse)

JEU 14 SEPT DE 14H45 À 15H30

Animatrice : Sonia LE LEUSSE LE GUILLOU

Contenu : Depuis plus de 40 ans, l'association Lecture Jeunesse promeut la lecture et l'écriture des adolescents, et notamment des publics jeunes éloignés du livre. Cette carte blanche sera l'occasion de présenter ses actions en direction des professionnels dans des projets de terrain, ses formations sa revue Lecture Jeune. Il s'agira aussi d'évoquer la création en 2017 de l'Observatoire de la lecture des adolescents.



UN PARRAIN

ERASMUS+ FRANCE ÉDUCATION / FORMATION :

DES FINANCEMENTS EUROPÉENS AU SERVICE DE VOS ACTIONS !

Structures d'éducation populaire, écoles, acteurs de l'insertion et de l'AIO, universités, entreprises et branches professionnelles, prestataires de formation, collectivités, réseaux consulaires ... : **Erasmus+ est fait pour vos projets multi-acteurs**. L'acquisition par tous et à tout âge des compétences fondamentales et de base est une priorité européenne. Erasmus+ finance des actions de coopération et de formation en Europe pour soutenir les acteurs de l'insertion, de l'éducation, de la formation au service des populations les plus fragiles. A chaque initiative, un projet, des opportunités de financement : partagez vos savoirs, échangez vos connaissances, découvrez de nouvelles approches, formez-vous et améliorez vos pratiques grâce à Erasmus+. Ces financements sont facilement accessibles : pas de cofinancement requis, une approche par coûts simplifiés, une avance de subvention de 40 à 80 %.

Lancez-vous ! Retrouvez l'Agence Erasmus+ France à La Cité des Pratiques.

www.agence-erasmus.fr

LES PARTENAIRES DE L'ÉVÉNEMENT

LE **CCCA-BTP** est une association nationale, professionnelle et paritaire. Il met en œuvre la politique de formation professionnelle initiale aux métiers de la construction par l'apprentissage définie par les partenaires sociaux de la branche.

Le CCCA-BTP anime, coordonne et contribue au financement du réseau de l'apprentissage BTP, avec 118 centres de formation d'apprentis (CFA) du BTP. Numéro un de l'apprentissage en France, le réseau des CFA du BTP présente une offre de formation dans 27 métiers du BTP, du CAP au diplôme d'ingénieur. Il affiche 80 % de réussite aux examens. www.ccca-btp.fr



CCCA-BTP : Comité de Concertation et de Coordination de l'Apprentissage du Bâtiment et des Travaux Publics.

L' **ANFH** assure la gestion et la mutualisation des fonds versés au titre de la formation continue par l'ensemble des établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux publics adhérents. L'ANFH a pour vocation de favoriser et d'améliorer la qualification professionnelle des personnels hospitaliers et de permettre leur adaptation à leur environnement professionnel. L'ANFH a construit un dispositif national Compétences Clés pour les agents de la fonction publique hospitalière de bas niveaux de qualification et pour les agents en situation d'illettrisme. www.anfh.fr



ANFH : Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier



GERIP est une filiale du groupe Humensis (Editions Belin, Presse universitaire de France, Pour la science...)

GERIP conçoit des outils d'évaluation et de remédiation pour l'orthophonie (public DYS), la lutte contre l'illettrisme et l'acquisition des savoirs de base (remise à niveau scolaire). www.gerip.com

UNE FORMATION EN LIGNE QUI PRODUIT DES RÉSULTATS

- 95 % de ceux qui ont suivi la formation en ligne sont satisfaits.
- 88 % déclarent qu'ils se sentent davantage capable de repérer les indices révélateurs de l'illettrisme.
- 81 % ont changé leur comportement professionnel face aux situations d'illettrisme.

Face aux situations d'illettrisme



Les parcours de formation e-learning

L'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme, le Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels et l'Agence ERASMUS+ France / Education Formation ont choisi d'associer leurs compétences, leurs ressources et leurs moyens afin de développer une plateforme digitale proposant des programmes d'autoformation en e-learning.

UN OBJECTIF : OUTILLER LES ACTEURS DE L'ACCUEIL, DE L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE ET DE L'ENTREPRISE. Les trois parcours de formation sont accessibles de manière ouverte et gratuite sur une plateforme de formation gérée par l'ANLCI depuis avril 2016. Près de 3 000 personnes ont déjà suivi les deux premiers parcours proposés. Le troisième parcours est lancé à l'occasion des journées nationales d'action contre l'illettrisme en septembre 2017.

- COMMENT DÉCELER LES INDICES RÉVÉLATEURS DE L'ILLETTRISME ? (15 MIN)
- COMMENT ABORDER L'ILLETTRISME POUR PROPOSER UNE SOLUTION EFFICACE ? (1H)
- COMMENT ABORDER L'ILLETTRISME DANS LE MONDE DU TRAVAIL POUR PROPOSER UNE SOLUTION EFFICACE ? (1H30)

COMPÉTENCES DE BASE DES APPRENTIS



RENFORCER LES COMPÉTENCES DE BASE DES APPRENTIS : PLUS QU'UN SLOGAN. UNE VÉRITABLE MÉTHODE DE TRAVAIL ET D'ORGANISATION !

Découvrez la nouvelle version des outils proposés par l'ANLCI pour outiller chacun des acteurs de l'apprentissage et accompagner les CFA dans la mise en place de projets qui visent à renforcer les compétences de base des apprentis.

Un objectif partagé : prévenir les risques de ruptures de parcours, améliorer et sécuriser durablement l'insertion professionnelle et citoyenne de l'apprenti, faciliter son évolution professionnelle.

A découvrir sur anlci.gouv.fr

renseignements : Ludovic BENAS – chargé de mission nationale ANLCI – ludovic.benas@anlci.fr

LA CITÉ DES PRATIQUES SE DÉROULE :

AU CENTRE DES CONGRÈS DE LYON - CITÉ INTERNATIONALE
50 QUAI CHARLES DE GAULLE - 69006 LYON
ENTRÉE H DU CENTRE DE CONGRÈS (VERS STATUE DE L'OURS)

ACCÈS EN TRANSPORTS EN COMMUN

Depuis l'aéroport

Rhône-Express direction Lyon Part-Dieu (gare)

Depuis la gare de la Part Dieu

Bus C1 direction Cité Internationale, descendre à l'arrêt Cité Internationale-Centre de Congrès (1 bus toutes les 3 à 5 minutes).

Depuis la gare de Perrache ou le centre ville

Metro ligne A direction Vaulx-en-Velin la Soie, descendre à l'arrêt Foch puis **Bus C4** direction Cité Internationale, descendre à l'arrêt Cité internationale-Centre de Congrès (1 bus toutes les 10 minutes).

ou

Bus C5 direction Rillieux Semailles/Vancia (arrêt Cordeliers ou Hôtel de Ville Louis Pradel), descendre à l'arrêt Cité Internationale-Centre de Congrès (1 bus toutes les 10 minutes).

www.tcl.fr

ACCÈS EN VOITURE

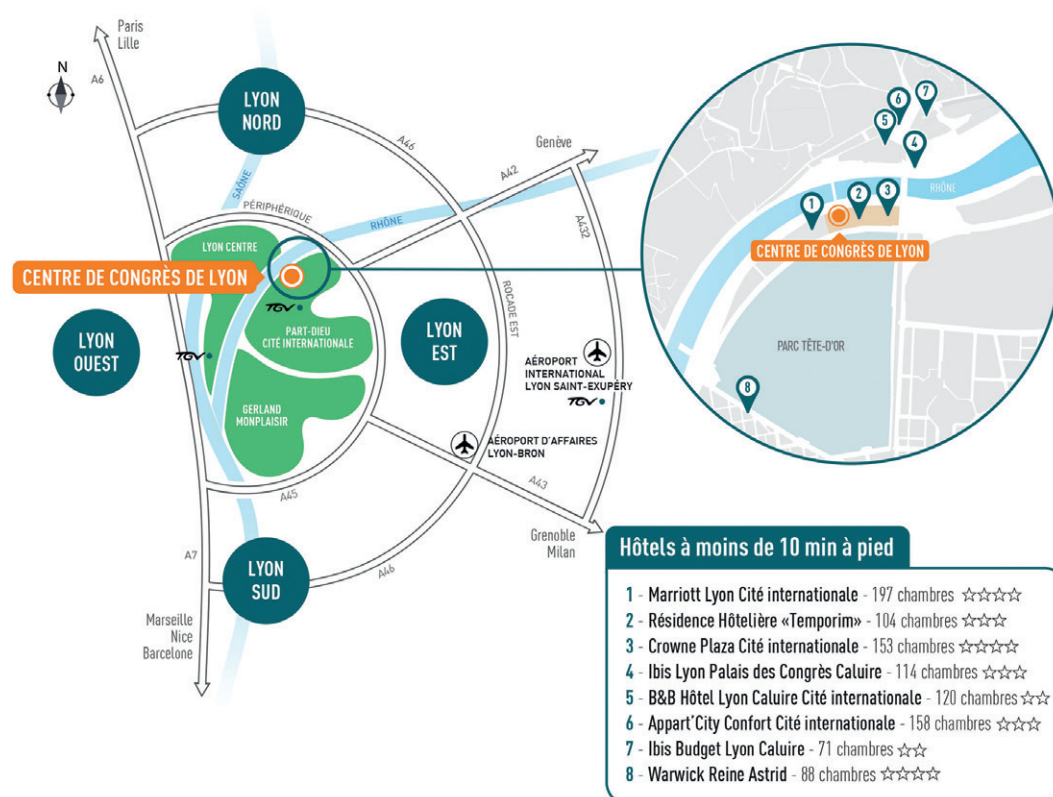
Coordonnées GPS : Latitude : 45.785658 Longitude : 4.854023
Sortie du périphérique "porte de Saint-Clair"

Parking P2 cité internationale

Entrée des voitures au 36 quai Charles De Gaulle 69006

tarif : 0,50 € les 15 minutes de 9h à 20h

tarif de nuit : plafonné à 4,50 € de 20h à 9h



ACCÈS EN VÉLO'V

Vélo'v c'est 4 000 vélos à la location répartis dans Lyon. Ce service est accessible 24h/24 365 jours par an. Chaque station est équipée d'une borne avec écran tactile et d'une série de points d'attache pour ranger les vélos. Les 30 premières minutes d'utilisation sont gratuites à chaque nouveau trajet.

Stations les plus proches du centre de congrès :

N°6035 - Cité Int. / Palais des Congrès

N°6042 - Cité Internationale - Résidence

N°6043 - Cité Internationale - Cinéma

N°6036 - Cité Int. / Musée d'Art Contemporain

velov.grandlyon.com

À PROPOS DE L'AGENCE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME :

L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme est un groupement d'intérêt public qui réunit les décideurs et les partenaires de la société civile impliqués dans la prévention et lutte contre l'illettrisme pour leur proposer un cadre de travail commun : elle garantit la mesure de l'illettrisme dans la population (enquêtes nationales conduites en partenariat avec l'INSEE), elle coordonne les actions de prévention et de lutte contre l'illettrisme au niveau national et régional en réunissant les Préfets de Région, les Recteurs, les Présidents des conseils régionaux et départementaux autour de plans de lutte contre l'illettrisme et elle met à la disposition de tous ceux qui agissent des repères simples, des outils et des guides de bonnes pratiques pour les aider à bâtir des solutions efficaces. L'ANLCI a fédéré le collectif de 67 grandes organisations de la société civile qui a obtenu le label « Agir ensemble contre l'illettrisme, Grande cause nationale 2013 » décerné par le Premier ministre.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

WWW.ANLCI.GOUV.FR

04 37 37 16 80